



## PERMIS MOTO A2 dès 18 ans ou A1 dès 16 ans

### Equipements obligatoires :



Casque homologué avec les 4 dispositifs rétro réfléchissants.  
Gants homologués CE/EPI  
Blouson de moto  
Chaussures MONTANTES ou Chaussures de moto

### Les 4 étapes de votre formation ... :

**1 - L'EVALUATION (c'est en dehors du forfait)** 45,00 € TTC

Réserve ton **évaluation de départ** (45 mn)

**2 - L'ADMINISTRATIF (c'est en dehors du forfait) (1h)** 99,00 € TTC

Ta conseillère en agence se charge de toutes les formalités administratives (Inscription sur les supports informatique (elgeaweb, easysystem, Ants), rédaction du contrat suite à l'évaluation, validation du règlement intérieur du programme de formation et création de la fiche de suivi et du livret du candidat. Prévois une heure, avec un de tes parents si tu es mineur, **Et c'est facile !** Tu n'as qu'à venir avec la liste des documents (voir au verso), et vous ferez l'inscription ensemble à l'agence.

**2.1- LE LIVRET NUMERIQUE (obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> avril) (Application Rousseau)** 15,00 € TTC

### 3 – LE NOUVEAU CODE MOTO « ETM »

**J'ai déjà mon code moto ETM :** (permis A1 – 5 ans) 0 € TTC

**Accès code en ligne :** valable 6 mois : 39,90 € TTC

Le **Pass Rousseau**, c'est ton accès personnalisé pour t'entraîner par thèmes et par séries. C'est un support disponible sur PC, tablette et smartphone. Les codes d'accès te sont adressés dès l'inscription. Ce support est composé de plus de 960 questions conçues par des motards experts du Code de la route.

**Livre de code Moto ETM : Code Rousseau** 18,00 € TTC

**Cours de code à l'unité (1h) sur RDV :** 25,00 € TTC

L'inscription à l'examen de code (30.00 €) doit être réglée directement sur le site de la poste

### 4 – LA CONDUITE (programme de la formation au verso)

Viens dans ton agence pour planifier tes leçons de conduite, en fonction de tes disponibilités. Tu vas devoir réaliser 8h minimum hors circulation « sur le plateau » et 12h de leçons minimums en circulation (sauf si déjà titulaire du permis A1).  
*(Voir résultat de l'évaluation qui indique précisément le nombre d'heure à faire).*

**Pack : 15 H - 15 H de leçons de conduite (déjà titulaire du permis A1)** 510,00 € TTC

**Pack : 20 H - 20 H de leçons de conduite** 680,00 € TTC

**Accompagnement à l'examen plateau** 40,00 € TTC

**Accompagnement à l'examen circulation** 55,00 € TTC

**Leçon de conduite à l'unité (1h)** 45,00 € TTC

**En cas d'échec à l'épreuve d'examen :**

**Accompagnement Supplémentaire à l'examen plateau** 40,00 € TTC

**Accompagnement Supplémentaire à l'examen circulation** 55,00 € TTC

### Après le permis validé...

**Demande de permis ANTS après réussite à l'examen (sur RDV)** 29,00 € TTC

**Après 2 ans Formation A2 vers A (7h),** 300,00 € TTC

**Modes de règlement :** chèque, espèces, carte bancaire & paiement en 4 fois sans frais par CB

Toutes prestations supérieures à 15€ TTC doivent faire l'objet de la délivrance d'une facture

*Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2024 (valables 6 mois)*



### Voici la liste des documents à fournir pour une inscription :

- 4 photos d'identité (E-Photo obligatoires / format ANTS)
- Ta carte d'identité recto/verso + celle de tes parents si tu es mineur – en couleur
- Ton attestation de recensement (si + 16 ans et – de 17 ans) ou JDC (de 17 à 25 ans)
- L'ASSR 1 ou 2 (pour ceux qui sont nés après le 1er janvier 1988)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois
- 1 **attestation d'hébergement** si le justificatif n'est pas à ton nom + carte d'identité de l'hébergeant
- Tes autres permis si existants (AM, 125, ...) – en couleur
- 1 adresse mail (non utilisée sur le site ANTS) et numéro de portable

### Programme de la formation :

Compétences générales	Compétences :
1 - Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, <b>hors circulation</b>	<p>A - Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.</p> <p>B - Connaître la conception de la moto: ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.</p> <p>C - Maîtrise et déplacer la machine sans l'aide du moteur.</p> <p>D - Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.</p> <p>E - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.</p> <p>F - Monter et rétrograder les rapports de vitesse.</p> <p>G - Maîtriser la réalisation d'un freinage.</p> <p>H - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.</p> <p>I - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)</p> <p>J - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)</p> <p>K - Maîtriser les techniques d'inclinaison.</p> <p>L - Réaliser un freinage d'urgence</p>
2 - Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<p>A - Connaître et respecter les règles de circulation.</p> <p>B - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).</p> <p>C - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.</p> <p>D - Adapter l'allure aux situations.</p> <p>E - Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.</p> <p>F - Tourner à droite et à gauche.</p> <p>G - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.</p> <p>H - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.</p>
3 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<p>A - Evaluer et maintenir les distances de sécurité.</p> <p>B - Croiser, dépasser, être dépassé.</p> <p>C - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.</p> <p>D - Communiquer avec les autres usagers.</p> <p>E - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.</p> <p>F - Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.</p> <p>G - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.</p> <p>H - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.</p> <p>I - Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.</p> <p>J - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.</p> <p>K - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts</p>
4 - Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<p>A - Suivre un itinéraire de manière autonome.</p> <p>B - Préparer et effectuer un voyage longue-distance en autonomie.</p> <p>C - Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.</p> <p>D - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.</p> <p>E - Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).</p> <p>F - Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette.</p> <p>G - Pratiquer l'éco conduite.</p>

Au terme des 8h minimum de plateau et des 12h de circulation, l'élève peut prétendre à l'examen s'il a acquis le niveau nécessaire.